



CONSEIL GÉNÉRAL ATTALENS

Administration communale

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU MARDI 7 MAI 2019

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal du 2 avril 2019
3. Remerciements pour le mandat de M. Jean-François Tornare
4. Comptes 2018
 - 4.1 Présentation des comptes de fonctionnement 2018 et rapport de gestion
 - 4.2 Présentation des comptes d'investissement 2018 et proposition de bouclage
 - 4.3 Rapport de la commission financière
 - 4.4 Approbation des comptes de fonctionnement 2018 et du rapport de gestion
 - 4.5 Approbation des comptes d'investissement 2018
5. Election d'un(e) scrutateur(trice) PDC
6. Rapports des Commissions
7. Communications du Conseil communal
8. Divers



CONSEIL GÉNÉRAL ATTALENS

Administration communale

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU MARDI 7 MAI 2019

Mme Béatrice Perroud, Présidente du Conseil général (ci-après CG), salue les membres présents du CG, le Conseil communal (ci-après CC), les invités, les représentants de la presse, l'administrateur communal, le caissier communal, le public et leur souhaite la bienvenue. Mme Béatrice Perroud, Présidente, invite M. Paul Rosset à venir rejoindre le bureau.

1. Appel

Présents : 27

Excusés : M. Dick Perroud, M. Robert Savoy et M. Emilien Vionnet.

La convocation a été adressée par e-mail à chaque Conseiller général en date du 15 avril 2019. Aucune remarque n'est faite au sujet du mode de convocation et de l'ordre du jour. Le quorum étant atteint, Mme la Présidente constate que le Conseil général peut valablement siéger et déclare la séance ouverte.

Les six Conseillers communaux sont présents. M. Guillaume Savoy est excusé (malade).

2. Approbation du procès-verbal du 2 avril 2019

Mme Béatrice Perroud, Présidente du CG, informe que le procès-verbal du 2 avril 2019 sera présenté pour approbation lors de la prochaine séance du CG du 25 juin 2019, étant donné que certains points sur celui-ci devront être revus, relus et corrigés.

3. Remerciements pour le mandat de M. Jean-François Tornare

Mme Béatrice Perroud, Présidente, lit son discours sur le départ de M. Jean-François Tornare. Au nom du Conseil communal, elle le remercie et le félicite pour son année de Présidence.

Mme Béatrice Perroud explique le rôle de Président à ce poste, dans lequel il ne faut rien oublier, apprendre à s'exprimer devant quelques 40 personnes, à préparer les séances du Conseil général. Elle tient à souligner la participation de M. Jean-François Tornare aux séances de commissions ce qui a représenté environ 90 réunions.

Mme la Présidente remercie, au nom du CG, M. Jean-François Tornare pour son dévouement, sa disponibilité et son intérêt de la vie publique et politique tout au long de son année présidentielle pour le bien-être de cette commune et de ses citoyens.

M. Jean-François Tornare remercie Mme Béatrice Perroud à son tour.

4. Comptes 2018

4.1 Présentation des comptes de fonctionnement 2018 et rapport de gestion

M. Michel Savoy, Syndic en charge du dicastère des finances prend la parole afin de présenter les comptes. Il expose le bilan au 31 décembre 2018.

- Le patrimoine administratif augmente de CHF 196'857.- (+0.79%) en raison des investissements bruts réalisés, déduction faite des subventions reçues et des amortissements obligatoires et supplémentaires.
- Les dettes nettes par habitant augmentent de CHF 246'500.- (CHF 1'000'000.- pour le nouvel emprunt en lien avec le centre du village ./ CHF 753'500.- d'amortissements financiers sur les emprunts existants).

Evolution du bilan sur 5 ans (2017 à 2018):



CONSEIL GÉNÉRAL ATTALENS

Administration communale

- Le Patrimoine financier a augmenté de CHF 400'000.-.
- Le Patrimoine administratif a augmenté de CHF 200'000.-.
- Les Fonds étrangers sont en hausse par rapport à 2017 pour un montant de CHF 600'000.-.
- Les Fonds propres sont quant à eux restés stables.

Evolution de la dette et marge d'autofinancement :

- Entre 2015 et 2017, la dette nette a augmenté de CHF 4'179'500.-. Il y a eu 4 nouveaux emprunts pour un total de CHF 4'000'000.- entre 2017 et 2018.
- Les investissements nets se montent à CHF 2'074'399.- principalement en lien avec le centre du village et la poursuite de Valtraloc.
- La marge d'autofinancement a diminué de CHF 448'310.- par rapport à 2017.

La dette par habitant :

- Le taux d'intérêt moyen a encore baissé grâce aux anciens emprunts renouvelés à des taux plus bas qu'auparavant.

Evolution des résultats du compte de fonctionnement sur 5 ans :

- La baisse des revenus n'est pas due à une baisse d'impôts, mais au fait qu'en 2017, il y avait eu des prélèvements de réserves importants pour financer les investissements, des gains comptables sur vente du CAD et une subvention pour le toit du bâtiment scolaire le Renard (pose de panneaux photovoltaïques).

Les charges par natures :

- Les changements principaux sont : le poste des salaires par un montant supplémentaire de CHF 500'000.- en 2018, par une augmentation du taux d'activité de certains collaborateurs/trices et des engagements de personnel supplémentaires.
- Contribution supplémentaire de CHF 500'000.- par la Commune d'Attalens pour les participations aux collectivités publiques.

Les charges liées :

- Augmentation générale de CHF 300'000.- environ.

Les taux d'autofinancement :

- Le taux d'autofinancement de la gestion des déchets est inférieur au taux légal de 70%.

Evolution des impôts communaux :

- L'impôt sur le bénéfice des personnes morales est inférieur à celui de 2017 car 39 entreprises n'ont pas encore été taxées.

Autofinancement des investissements nets :

- En 2018, le degré d'autofinancement représente 88.30% des investissements nets.
- Quotité d'autofinancement qui représente 10.36% des revenus est satisfaisante.
- Quotité des charges d'intérêt qui représente 0.29% des revenus est faible.
- Quotité des charges financières qui représente 6.29% des revenus est moyenne.

M. Michel Savoy, Syndic, passe en revue les comptes 2018 dans les détails.



CONSEIL GÉNÉRAL ATTALENS

Administration communale

Comptes de fonctionnement :

No 54 Crèche Les Petits Lions

M. Dominique Beaud intervient sur ce point et pose la question concernant la subvention à recevoir du de la Confédération pour l'augmentation du nombre de places en crèche.

M. Michel Savoy, Syndic, confirme avoir reçu une réponse négative de l'OFAS (demande hors délai). Il a eu une conversation téléphonique avec le cosignataire dudit courrier. Il lui a expliqué que le Conseil communal ferait recours à cette décision. Le Conseil communal a décidé de ne pas solliciter un avocat. Par le biais d'une prise de contact avec la protection juridique, celle-ci l'a mis en garde sur le fait que le recours aura peu de chance d'aboutir. L'administration a effectué les démarches nécessaires elle-même en relatant l'historique des faits

M. Michel Savoy, Syndic, termine les détails sur le compte de fonctionnement.

No 90 Impôts

M. Dominique Beaud demande des explications sur le problème lié au programme informatique utilisé pour calculer les intérêts rémunérateurs sur les acomptes d'impôts.

M. Michel Savoy, Syndic, répond que la société T2I a été contactée maintes fois depuis juillet 2018. Il déplore le manque de politesse et de réactivité par rapport à cette erreur imputée au système informatique. Afin que la société T2I se positionne à ce sujet, un délai de réponse a été fixé au 2 mai 2019. La société T2I a transmis un tableau indiquant que la Commune accorde un escompte pour les intérêts rémunérateurs sur décompte 3% au lieu de 0.5%. Un courrier recommandé a été envoyé à la société T2I pour qu'ils modifient les paramètres du système avec un délai au 15 mai 2019, qu'ils chiffrent l'impact de cette erreur de calcul depuis 2012 et qu'ils transmettent une proposition de solution pour régler ce litige.

4.2 Présentation des comptes d'investissement 2018 et proposition de bouclage

M. Michel Savoy, Syndic, relate les points sur le suivi des investissements.

4.3 Rapport de la Commission financière

Mme la Présidente passe la parole à M. Didier Sauter.

M. Didier Sauter, Président de la Commission financière, prend la parole.

Les comptes communaux ont été vérifiés par la Société Hervest Fiduciaire S.A. selon la Loi sur les communes et dans le cadre de la 3^{ème} et dernière année du 2^{ème} mandat de 3 ans, accepté lors de la séance du Conseil général du 12 décembre 2016.

Le Conseil communal a transmis à la fiduciaire et à la Commission financière les documents suivants :

- Le compte de fonctionnement 2018 (comprenant la comparaison avec le budget 2018 et les comptes 2017).
- Le compte d'investissement 2018, ainsi que le tableau « suivi des investissements » au 28.02.2019.
- Le bilan au 31.12.2018.
- La liste d'amortissements extraordinaires au 31.12.2018.

De plus, la fiduciaire a eu accès à tous les documents demandés durant cette vérification des comptes.

Les 2 et 3 avril 2019, la Commission financière a rencontré M. Pralong et Mme Moret de la Société Hervest Fiduciaire S.A., en présence de M. le Syndic Michel Savoy, et du caissier communal M. José Diaz. Après un premier passage en revue des différents documents, la fiduciaire a procédé à son audit sur mandat de la Commission financière.

Les détails et conclusions sont décrits dans les documents suivants qui font partie intégrante de notre rapport :

- Le rapport sur les comptes 2018 du Service social intercommunal de la Basse-Veveysse.



CONSEIL GÉNÉRAL ATTALENS

Administration communale

- Le rapport sur l'audit des comptes 2018 de la Commune.
- L'audit des comptes 2018.
- Les formulaires officiels de révision intitulés « vérification des comptes ».

Service social :

En ce qui concerne le Service social intercommunal de la Basse-Veveyse, les comptes d'exploitation 2018 présentent un déficit global de CHF 780'851.30, dont CHF 387'249.60 à la charge de la Commune. En 2017, la participation de la Commune s'élevait à CHF 415'835.20, soit une diminution de 6.9%. Contrairement aux années précédentes, la Commission financière constate une diminution dans la participation.

Comptes communaux :

Point de vue résultats, le compte de fonctionnement 2018 dégage un léger bénéfice de CHF 8'849.80 (CHF 25'694.69 aux comptes 2017) après avoir procédé à des amortissements supplémentaires pour un montant de CHF 844'181.19. Le bilan s'élève quant à lui à CHF 31'213'106.82.

L'endettement est de CHF 21'808'250 et la dette brute par habitant s'élève à CHF 6'210.-, en diminution de CHF 82.- par rapport à 2017.

Les dépenses d'investissements en 2018 correspondent aux décisions du Conseil général, tout en représentant un décalage entre ce qui est réellement dépensé et les prévisions. Il en résulte que CHF 2'074'399.16 ont été dépensés en investissements nets en 2018 contre un budget net cumulé de CHF 7'993'494.-.

Pour les comptes 2018 de la Commune, la Commission financière demande au Conseil communal de suivre les recommandations exprimées par la fiduciaire. La Commission financière fait en particulier les remarques et commentaires suivants :

1. Affaires sociales ; 54 Crèche les Petits Lions : étant donné la phase de transition à 36 places, il est nécessaire d'attendre 2019 pour avoir une vue plus claire de la situation financière de la nouvelle structure.
2. Affaires sociales : 54 Crèche les Petits Lions : concernant la subvention, il est bien entendu nécessaire de poursuivre les efforts afin d'essayer d'obtenir tout ou partie du montant. La Commission financière recommande également au Conseil communal de définir clairement les rôles dans le cadre des projets, afin d'éviter que cette situation ne se reproduise à l'avenir.
3. Protection – Aménagement de l'environnement : 720 Déchetterie et déchets végétaux et 721 Ordures ménagères : le taux d'autofinancement de la gestion des déchets est inférieur à la limite légale de 70%. Il est demandé au Conseil communal de prendre rapidement les mesures nécessaires afin d'atteindre la limite légale, que cela soit au niveau d'une augmentation des revenus ou surtout d'une diminution des charges.
4. Finances et impôts : 90 Impôts : le calcul des escomptes est basé sur un taux de 3.0% au lieu de 0.5% comme décidé par le Conseil communal. Cette erreur, présente depuis plusieurs années, découle du logiciel informatique. Après contrôle, il s'avère que d'autres Communes du canton sont également impactées. La Commission financière recommande une démarche appuyée envers le prestataire informatique et de manière conjointe avec les autres communes.
5. La comptabilisation des salaires et charges sociales doit être revue dans le cadre du budget 2020 afin de pouvoir définir clairement les charges par dicastère et améliorer la lisibilité. Une comptabilisation des salaires au brut avec des charges sociales patronales uniquement en charge serait plus appropriée.



CONSEIL GÉNÉRAL ATTALENS

Administration communale

La Commission financière remercie MM. Michel Savoy, Syndic et José Diaz pour leur disponibilité afin de leur forger une opinion sur la tenue des comptes communaux 2018, et l'ensemble du Conseil communal pour tout le travail fourni. Elle remercie également le personnel administratif pour l'excellent dossier de présentation des comptes 2018.

La Commission financière propose au Conseil général d'accepter les comptes 2018 dans leur intégralité.

4.4 Approbation des comptes de fonctionnement 2018 et du rapport de gestion

Les comptes de fonctionnement 2018 ainsi que le rapport de gestion ont été acceptés par l'unanimité des Conseillers généraux présents.

4.5 Approbation des comptes d'investissement 2018

Les comptes d'investissement 2018 ont été acceptés par l'unanimité des Conseillers généraux présents.

5. Election d'un(e) scrutateur(trice) PDC

Mme Béatrice Perroud, Présidente, informe que le groupe PDC, par le biais de son président M. André Blunsch, a proposé la candidature de M. Paul Rosset. Aucune autre candidature n'est proposée.

Bulletins délivrés	27
Bulletins rentrés	27
Bulletins blancs	0
Bulletins valables	26
Bulletin non valable	1
Majorité absolue	14

M. Paul Rosset est élu scrutateur suppléant par 26 voix. Il accepte son élection.

6. Rapport des Commissions

Commission des déchets :

- Composée de 5 membres : M. Pierre-Alain Perroud, Président, Mme Françoise Jolivet, Vice-Présidente, M. Didier Sauter, M. Lionel Guignard et de M. Peter Haechler, membres.
- Deux réunions en 2018 : budget et comptes.

Sujets principaux débattus :

- Remplacement du système de collecte des ordures ménagères au moyen d'une vignette par le système des sacs de couleur, mise en vigueur depuis début 2019.
- Alignement des horaires de dépôt des déchets verts à ceux valables pour les autres déchets afin de faciliter le contrôle.
- Renforcement du personnel de la déchetterie pour améliorer les services envers la population.
- Mise en place du tout-ménage Mémo-déchets sur le modèle de et en collaboration avec la SAIDF.
- Mise à jour des règlements des déchets et d'application.

Comparaison du ramassage des déchets en 2018/2017 :

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
➤ Ordures ménagères	353 tonnes	387 tonnes (+9.64%)
➤ Déchets compostables	335 tonnes	351 tonnes (+4.78%)



CONSEIL GÉNÉRAL ATTALENS

Administration communale

➤ Déchets encombrants	149 tonnes	156 tonnes (+4.70%)
➤ Verre	147 tonnes	153 tonnes (+4.08%)
➤ Bois usagés	146 tonnes	170 tonnes (+16.44%)

- Les charges ont augmenté de CHF 49'889.-. Ceci est principalement dû à l'engagement de personnel supplémentaire et l'augmentation des frais de traitement du transport des déchets.
- Les produits ont augmenté de CHF 30'958.-.
- Le financement des frais des déchets par la taxe au sac. Le taux d'autofinancement est actuellement en-dessous du minimum légal de 70%. La Commission des déchets et le Conseil communal prêtent une attention particulière afin de trouver des solutions pour atteindre et dépasser à nouveau cette limite de 70%.

La Commission des déchets, par le biais de M. Peter Haechler, relève la bonne marche de la déchetterie et remercie les responsables et tout le personnel pour le bon travail accompli.

Commission de l'aménagement du territoire :

- Constituée comme suit : Mme Françoise Jolivet, Présidente, M. Pierre-Alain Perroud, Vice-Président. Mme Caroline Grandjean, M. Gérard Colliard, M. Nicolas Duc, M. Robert Savoy et M. Reiner Sutter.
- Deux réunions en 2018.
- Octobre 2018 : discussion sur les différentes oppositions au projet de la Basse-Ville. Il a été décidé qu'un fichier contenant toutes les procédures ordinaires en cours serait établi afin que les membres puissent suivre de manière plus adéquate les oppositions, s'il y en a, les préavis du Conseil communal, ainsi que les projets en cours. Ce fichier sera terminé tout prochainement.
- Parcelle 1950 (2'600 m²) sur le hameau de Corcelles, appartenant à la Commune, afin d'étudier ce qui pourrait être fait sur cette dernière. Etant donné que certains membres n'étaient pas du même avis, le projet est mis pour l'instant de côté.
- Janvier 2019 : discussion sur le PAL. M. Agustoni, urbaniste de la Commune, était présent pour répondre aux questions pour lesquelles les citoyens devaient faire valoir leur droit afin d'être entendus au plus vite au sujet des différentes remarques faites par l'ADAEC.
- Prochaine séance prévue le 11 juin 2019.
- Mme F. Jolivet tient à remercier tous les membres de cette Commission car c'est toujours un plaisir de présider un groupe qui, certes, a parfois des idées très diverses, mais dont les discussions sont toujours très intéressantes et cordiales malgré la complexité de certains sujets.

Commission des routes-eaux-épurations :

- Constituée comme suit : M. Pierre-Alain Perroud, Président, Mme Françoise Jolivet, Vice-Présidente, M. Georges Emonet, M. Jean-François Tornare et M. Roland Dumoulin membres.
- Deux réunions.
- Automne 2018 : élaboration du budget 2019.
-
- Mai 2019 : présentation des comptes 2018, ainsi qu'une discussion concernant l'adjudication des travaux sur la route des Arzilliers.
- M. P.-A. Perroud tient à remercier toute la Commission pour le travail effectué tout au long de cette année 2018.

Commission de l'énergie et du développement durable :



CONSEIL GÉNÉRAL ATTALENS

Administration communale

- Constituée comme suit : M. Philippe Alibert, Président, M. Pierre-Alain Perroud, Vice-Président, Mme Béatrice Perroud, Secrétaire, MM. Vincent Grognoz, Christian Nessensohn, Eliot Savoy, Paul Rosset et Gabriel Guex, membres.

Durant cette période, la Commission a siégé lors de trois séances et a participé à l'organisation de trois manifestations.

- **22 août 2018** : une délégation a rencontré la Commission de l'énergie de Granges pour l'organisation de la Fête sur l'Alpage.
- **8 septembre 2018** a eu lieu la journée de l'énergie. Le thème retenu était l'agriculture de proximité. Celle-ci a pu être mise en valeur dans le cadre de la Fête sur l'Alpage par la mise en place d'un marché rassemblant des producteurs locaux. La liste de ces entreprises est à disposition sur le site internet communal.
- **25 septembre 2018** : la Commission a travaillé sur les budgets et fait le point sur les actions en cours ou à développer.
- **16 novembre 2018** : la Commission a soutenu l'organisation, par la Commission de l'énergie de Bossonnens, d'une conférence de Lucien Willemin à la salle polyvalente les Blés. Le thème de la conférence était : « Pourquoi manger local, c'est loin d'être idéal ? ». Celle-ci a rassemblé un public nombreux et amené un débat nourri et constructif.
- **28 février 2019** : la Commission a travaillé à l'organisation de la Journée de l'énergie 2019, prévue le samedi 31 août 2019, dans le cadre de l'inauguration de la nouvelle place du centre-village.

En plus de la remise officielle du renouvellement du label Cité de l'Énergie, une exposition sera mise en place sur le thème « Une seule planète », en référence à l'émission de la RTS.

- **11 avril 2019** : la Journée Coup de Balai a été réalisée par les élèves du cercle scolaire Attalens – Granges. Une grande partie des territoires de Granges, Tatroz et Attalens a été fouillée par « des petites mains » qui ont ramassé près d'une tonne de déchets, dont 10'000 mégots. La forte bise ne les a pas découragés et ils ont pu profiter de refuges bienvenus lors de la pause de midi. C'était une journée magnifique qui a connu un grand succès. L'expérience ne demande qu'à être renouvelée. Bravo à eux.

Pour la Commission de l'énergie et du développement durable, M. Vincent Grognoz.

Commission des bâtiments et infrastructures :

- Constituée comme suit : M. Guillaume Savoy, Président, M. Michel Savoy, Syndic, M. Gérard Colliard, M. Yves Savoy, M. Christian Nessensohn, M. Cyril Grandjean et M. Carlos Alder, membres de la Commission.

Les objectifs de la Commission sont les suivants :

- Collaborer au suivi de la gestion stratégique des bâtiments et infrastructures communales.
- Définir les besoins actuels et futurs en matière d'infrastructures.
- Etablir des propositions concernant la gestion, l'entretien, la rénovation et le développement des bâtiments de la Commune, ceci dans le respect du développement durable.
- Evaluer les propositions du Conseil communal relatives aux bâtiments communaux.
- Veiller à la question énergétique des objets du patrimoine communal.
- Six réunions

La Commission a notamment réalisé les activités suivantes :

- Présentation de l'avant-projet du bâtiment de la Maison pour tous par le Bureau d'architecture Atelier 78.



CONSEIL GÉNÉRAL ATTALENS

Administration communale

- 4 octobre 2018 : organisation de la présentation aux citoyens de l'avant-projet de la Maison pour tous, dont une synthèse des remarques présentées à cette occasion a été discutée par la Commission.
- Inventaire des bâtiments dans le but d'évaluer, entre-autres, leur efficacité énergétique, travail réalisé par la conciergerie, le service technique et l'entreprise Planair pour la thermographie. L'optimisation énergétique des bâtiments suivra.
- Passage en revue et approbation du budget 2019.

Les principaux objets traités sont :

- Maison pour tous : étude sur la procédure des marchés publiques et préavis de la Commission.
- Projecteur mobile et nouvelle sonorisation pour la salle Les Etoiles.
- Abaissement du terrain de basket.
- Création de locaux sportifs et manifestations devant le Baobab.
- Réhabilitation locale des combles de la buvette du foot.
- Bâtiment de l'administration – état des lieux du bâtiment avec proposition de réaménagement sur 2 variantes possibles.

Les séances de travail se déroulent toujours dans un bon état d'esprit ce qui nous permet de partager un moment convivial.

Commission des naturalisations :

- Constituée comme suit : Mme Maude Landry, Présidente, Mme Stéphanie Droz, Mme Martine Duc (qui sont hors CG), M. Dominique Beaud, M. Norbert Gabriel, M. Georges Emonet, M. Emilien Vionnet, Mme Sophie Deillon, secrétaire, M. Carlos Alder, Vice-Président, ainsi que M. Laurent Menoud.
- Trois réunions.
- Réorganisation de la Commission suite au départ de Mme Ursula Simarro.
- Préparation et rencontre d'une famille qui a effectué une demande de naturalisation.
- Remise à jour du Règlement sur le droit de cité communal et du Règlement de l'organisation de la commission présentés lors de la dernière séance du CG du 2 avril 2019.
- Mme Maude Landry tient à remercier tous les membres qui font partie de cette Commission pour leur présence ainsi que pour leur énergie.

7. Communications du Conseil communal

PAL

Mme Françoise Jolivet informe l'assemblée de la réception d'un courrier de la DAEC du 2 mai 2019 approuvant le PAL et signé par le Conseiller d'Etat, M. J.-F. Steiert. Cette décision a été publiée dans la FAO le vendredi 3 mai 2019 ainsi que toutes les oppositions qui ont été déboutées.

Pour un éventuel recours au Tribunal cantonal, les opposants ont un délai de 30 jours.



CONSEIL GÉNÉRAL ATTALENS

Administration communale

Au vu de la réponse récente reçue avec des documents relativement conséquents, avec l'aide du service technique, une relecture attentive des remarques émises par certains services sur les conditions sera effectuée.

La prochaine étape consistera à se renseigner sur les différentes possibilités d'aménagement de certaines zones malgré le risque d'un éventuel recours au Tribunal cantonal.

Ce sujet sera abordé lors de la prochaine séance de la Commission d'aménagement. Les membres de la Commission ont reçu tous les documents. Ceux-ci ont été transmis également à M. Agustoni, urbaniste. De plus amples informations seront transmises lors d'une prochaine séance du CG.

Crèche communale « Les Petits Lions »

M. André Blunshi relate que le Conseil communal a pris acte des démissions au 30 juin 2019 de Mme Catherine Vidrequin, Directrice de la Crèche communale « Les Petits Lions », et au 31 juillet de Mme Natalija Duhanaj, Educatrice de l'enfance.

Le poste de directeur-trice a été mis au concours avec un délai de réponse pour fin avril 2019. A l'issue du délai de postulations, 26 dossiers sont parvenus à l'administration. A ce sujet, il est précisé que la description de poste a été orientée afin d'être en adéquation avec les besoins d'une structure en développement, tout particulièrement dans les domaines pédagogiques, organisationnels, financiers et des ressources humaines.

Par ailleurs, un certain nombre d'objectifs ont été fixés à la Directrice avant son départ, entre autres, l'établissement d'un planning/horaire efficient de l'équipe éducative pour la rentrée 2019-2020. Cette planification devra être prête d'ici mi-mai 2019 afin de pouvoir ajuster dès que possible l'effectif du personnel aux nécessités d'encadrement.

Transports scolaires

Le groupe de travail fusion, constitué des représentants des Exécutifs des trois communes (Attalens-Granges-Remaufens), du Responsable d'établissement et du Spécialiste des transports des TPF, ont étudié plusieurs variantes pour le déplacement des élèves sur les sites scolaires. Les facteurs tels que la durée du trajet, la capacité des bus et les frais de transport ont été pris en considération.

La variante retenue, qui n'est pas la moins chère, est celle qui permet le meilleur compromis entre ces différents paramètres. La proposition du GT fusion a ensuite été soumise aux 3 Exécutifs pour validation. Celle-ci a été acceptée par les 3 Communes.

Le fait que potentiellement quelques élèves doivent voyager debout est sécuritairement et légalement acceptable, car les bus utilisés sont des bus de ligne et ceux-ci sont équipés de systèmes de sécurité. A ce sujet, il est rappelé que les élèves de Granges se déplacent depuis des années dans ce type de bus, sans garantie d'avoir des places assises et cela ne soulève aucun problème majeur, si ce n'est l'« inconfort » pour certains voyageurs adultes, de circuler avec autant d'enfants.

Par ailleurs, lors de la séance d'information publique destinée aux parents d'élèves qui avait réuni plus de 200 personnes, cette problématique avait largement été évoquée. Les réponses communiquées par M. Schmid des TPF n'avaient pas suscité de questions particulières.

Enfin, le Conseil communal rappelle qu'un « service d'assistance » sera mis en place les premiers jours par les TPF, ceci afin de s'assurer du bon fonctionnement de ces transports.

M. Didier Sauter pose la question au sujet des transports scolaires depuis Granges, il n'y aurait pas seulement un bus de ligne, mais également un petit bus.



CONSEIL GÉNÉRAL ATTALENS

Administration communale

M. André Blunschli acquiesce et répond que les élèves sont habitués à prendre un bus de ligne. Par contre, les plus jeunes élèves sont accompagnés par des adultes ?. Il précise également qu'il n'est pas prévu que les grands élèves doivent rester debout.

M. Didier Sauter revient sur sa question lors de la dernière séance du CG. A savoir, la problématique du transport des élèves du village de Tatroz, le fait que les grands élèves resteront assis et que les petits n'auront pas une place assise assurée.

M. André Blunschli répond que le service d'accompagnement est prévu pour que les petits soient assis et que les grands restent debout, s'il ne devait pas y avoir assez de places assises.

M. Didier Sauter remarque qu'en réalité ce service d'accompagnement sera mis en place uniquement durant quelques semaines. Par la suite, la responsabilité incombera au chauffeur du bus de faire en sorte que les petits soient assis et les grands restent debout.

M. André Blunschli acquiesce à cette dernière observation.

M. Reynald Emonet expose tout de même le problème du trajet routier, particulièrement en période hivernale. Il espère qu'il n'y aura pas de soucis par la suite.

M. André Blunschli prend note de toutes ces remarques.

M. Laurent Menoud prend la parole pour soumettre une demande au sujet de la Maison pour tous. Pour mémoire, ce projet fut initié en 2016 avec une matinée dite participative pendant laquelle les citoyens, ainsi que les Conseillers généraux étaient impliqués. L'étude de faisabilité avait été présentée au public en date du 4 octobre 2018.

Le Conseil communal souhaiterait impliquer 2 Conseillers généraux par groupe afin qu'ils puissent également s'exprimer dans la suite des réflexions. Le but étant d'étoffer la discussion. Il y a actuellement un groupe de travail déjà en place. Le Conseil communal souhaiterait recevoir une réponse des groupes jusqu'au 17 mai 2019 afin de pouvoir planifier la suite des événements. Il serait préférable que les personnes intéressées ne fassent pas partie de la Commission des bâtiments et infrastructures.

M. Reiner Sutter pose la question sur le nombre de réunions prévues.

M. Laurent Menoud explique qu'il s'agit principalement de réflexions à long terme et que la prochaine réunion aura lieu certainement d'ici la fin de l'été. Il faudrait prévoir environ 2 à 3 réunions par année selon la dynamique actuelle.

M. Reiner Sutter demande également qui dirigera ces réunions.

M. Laurent Menoud explique qu'il s'agit du Conseil communal, plus précisément M. Guillaume Savoy et lui-même.

8. Divers

M. Yves Savoy indique avoir pris connaissance, lors de sa dernière séance de groupe, que les Conseillers communaux, malgré leur assermentation, n'étaient pas autorisés à dénoncer les incivilités causées par certains « malhonnêtes ». Il pose la question si un autre moyen de les signaler serait envisageable.

M. Laurent Menoud indique que cette assermentation n'empêchait pas la dénonciation de certaines incivilités auprès des autorités ni même de la police. Une plainte sera d'ailleurs traitée dès la semaine prochaine. Une médiation aura également lieu. Il précise que le nom de ces jeunes est connu.

M. Yves Savoy le remercie pour sa réponse.



CONSEIL GÉNÉRAL ATTALENS

Administration communale

M. Eliot Savoy tient d'abord à remercier le Conseil communal pour vouloir intégrer des conseillers généraux dans les discussions pour la Maison pour tous. Cela va faciliter la bonne gestion de ce dossier.

M. Eliot Savoy relate une remarque venant de son groupe. L'augmentation des déprédations au sein de la Commune n'a pas cessé, mais a plutôt tendance à s'accroître. Le groupe demande au Conseil communal d'établir un rapport de la situation incluant aussi les coûts relatifs aux dégâts causés (réparations, nettoyage, surbrillance, etc...). Ceci afin de pouvoir budgétiser pour la prochaine séance du CG ces malheureux comportements, ainsi que les éventuelles mesures à prendre pour y mettre fin. Il remercie le Conseil communal d'avance.

M. Laurent Menoud en prend bonne note.

Mme Béatrice Perroud, Présidente, clôt la séance et invite les participants à partager le verre de l'amitié à l'Auberge de l'Ange. La séance est levée à 20h47.

La Secrétaire

C. Fazan

C. Fazan



La Présidente

B. Perroud

B. Perroud